



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE N° 12 de 2005

SPECIAL compte rendu CTPL

Secrétaire : Alain GUYADER E-Mail : a.guyader@wanadoo.fr
Tel : 03 86 64 99 05 ou au local syndical à la TG 03 86 72 36 50

COMPTE RENDU DU CTPL DU 1^{er} décembre

LA DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EST PUBLIEE
INTEGRALEMENT SUR NOTRE SITE A L'ADRESSE SUIVANTE :
<http://www.tresor.cgt.fr/89>

Ordre du jour :

- le budget 2005
- Le budget opérationnel de programme
- Les redéploiements d'emplois
- Les travaux à la Trésorerie d'Auxerre
- Les questions diverses :
 - Les horaires variables de Courson
 - Changement des horaires de Cerisiers
 - Pont naturel 20

puis à la demande de la CGT :

- Les transports de fonds
- La rémunération des formateurs
- Les droits syndicaux
- Suites de l'agression de Saint Florentin

Dans sa déclaration liminaire la CGT est revenue sur quelques aspects de la situation générale :

- sur **la manifestation nationale du samedi 19 novembre à Paris** qui a démontré la volonté des citoyens de lutter contre les choix gouvernementaux actuels de réduire la présence et la qualité du service public de proximité, plus que jamais nécessaire en regard des besoins sur l'ensemble du territoire.

- sur les **réformes annoncées le 7 juillet** au MINEFI : qui remettent en cause l'avenir du service public et conduisent à un service public au moindre coût, sans garantir un progrès dans le contenu et les conditions d'exercice des missions.

Les mobilisations de ces derniers mois ont clairement montré l'opposition des personnels et la nécessité d'engager des discussions sur le fond des réformes.

- sur **la redevance** : cette réforme devait faciliter la vie des citoyens au nom de « l'administration de service », alors que c'est exactement à l'inverse que l'on assiste, elle ne se résumait pas à cocher une petite case sur la déclaration des revenus.

La CGT et les personnels ont combattu cette réforme qui, à terme, remet en cause la nature du financement de l'audiovisuel public en adossant son recouvrement à un impôt. Cette réforme alimente par ailleurs les suppressions d'emplois au sein de la DGCP.

- sur **le budget 2006** : Pour la première fois, il est présenté selon les règles de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF). Une des conséquences majeures de cette dernière est d'introduire dans la fonction publique des modes de gestion directement issus du secteur privé et donc une logique sans rapport avec l'intérêt général.
Les déclarations gouvernementales sur la nécessaire lutte contre toutes les sortes de fraude sont en totale contradiction avec la régression organisée des moyens accordés à l'ensemble des services du MINEFI.

- sur **les dates et les horaires de réunion des organismes paritaires** :

Nous avons rappelé notre avis favorable à la convocation des CTPL le matin, vu le nombre de points à l'ordre du jour, la matinée n'est pas suffisante pour les préparer ensemble, de plus cela nous permettra de réaliser un compte rendu collectif.

- sur **Hélios** pour terminer : nous voulions finir par une demande d'information sur le redéploiement d'Hélios, mais vu la situation catastrophique, nous l'avons abordé en dernier point de l'introduction générale.

Un rapport parlementaire du député Gilles CARREZ diffusé le 17 novembre 2005 pointe les difficultés et les dérapages financiers du projet, il met en évidence :

► **les dérives financières du projet**: 114,93 millions d'euros de 2003 à 2005, 139,23 millions sur 2006-2007, avec une évaluation jusqu'en 2008 à **150,73 millions d'euros**.

► **les difficultés de l'application elle-même** et les réserves du rapporteur sur l'état réel d'avancement du projet Hélios.

Alors que **la pause qualité instaurée en février 2005 s'éternise**, que le **redémarrage du déploiement se fait avec difficulté**, la CGT a demandé des explications à la Direction.

Aujourd'hui le bilan de cette sous-traitance est désastreux. L'application n'est toujours pas stabilisée et n'apporte pas encore le niveau de prestation des applications qu'elle est sensée remplacer. Il devient urgent de fiabiliser l'application, de limiter au plus vite le recours aux sociétés privées qui utilisent l'argent public à leur guise.

La CGT considère toujours qu'une informatique publique développée et maîtrisée par des informaticiens fonctionnaires serait plus efficace et moins coûteuse en fonds publics.

Réponses de l'administration :

La direction a justifié la réunion tardive du CTPL par l'emploi du temps chargé du TPG.

La CGT a souhaité qu'on en revienne à 3 voire 4 CTPL dans l'année afin de traiter de tous les sujets de sa compétence et des questions diverses des agents (horaires variables ...) qui demandent souvent une réponse rapide.

Elle a aussi demandé des informations sur l'accueil commun en Hôtel des Finances (en prévision à Tonnerre et Joigny) et sur le transfert des Domaines de la DGI à la DGCP (mission menacée d'externalisation, réelles garanties pour les agents...)

Le TPG a confirmé l'accueil commun à Tonnerre et précisé que pour Joigny, il n'y avait pas de calendrier précis, que l'étude de faisabilité était en cours. L'administration locale n'a pas d'information sur les modalités du transfert des domaines prévu pour le 1^{er} janvier 2007. Il a par ailleurs reconnu l'impact de la réforme de la redevance sur les services du trésor.

le budget 2005

Plusieurs agents ont mentionné dans l'enquête faite par la CGT qu'il y avait beaucoup de formation en fin d'année ce qui pose des problèmes d'organisation du travail et de gestion des absences notamment en fin d'année où des congés restent à prendre à force d'être toujours repoussés...

La CGT a rappelé son opposition à l'outil de gestion qui s'appelle COGITO et indiqué que, comme l'année dernière les représentants du personnel sont mis devant le fait accompli d'une modification très significative des budgets alloués aux postes et à la TG de **238 669 euros** sans information, ni consultation du CTPL.

Le budget est ainsi passé de 1 881 349 euros à 2 120 18 euros (voir tableau en fin de journal)

Quelques chiffres sur la réalisation au 2/11/2005 par rapport aux prévisions :

- réalisation globale = **67,72%**
- gros retards dans les travaux immobiliers = **51%**
- retards aussi dans l'achat de mobilier = **12%**
- la réserve de **117 617 euros** n'est pas encore utilisée

et cela malgré la volonté affichée par l'administration de rationaliser les dépenses de fonctionnement afin de poursuivre les efforts de rénovation des postes et l'achat de mobilier.

La CGT a fait part de son étonnement, partagé par les agents, à la réception de la note invitant **à changer tout le mobilier de tous les postes**, alors que tous les achats de mobilier et de matériel logistique, tous les travaux décidés lors du CTPL du 14 mars 2005 ne sont pas encore faits.

Le fondé de pouvoir a expliqué la démarche de l'administration : l'incertitude sur les dépenses (notamment en matière de frais de saisies) a conduit dans un premier temps à retarder certains achats, puis au constat que l'enveloppe serait suffisante 100 000 euros sont réservés à une commande de mobilier importante en 2005 afin de remédier à l'hétérogénéité du mobilier actuel qui n'est plus adapté.

Il sera fait appel à un architecte ergonomiste pour une étude adéquate (afin d'éviter les écueils styles Vermenton qui a des bureaux inadaptés au volume et à la configuration du poste) . Des travaux et des achats ont été différés pour cause de restructurations envisagées comme Saint Sauveur, Villeneuve l'Archevêque et Vézelay, mais certains postes auront leur mobilier avant la fin des travaux envisagés comme Pont sur Yonne et Chablis.

Puis la CGT a fait remarquer l'augmentation de **21 000 euros pour les frais de déplacements**, dépensés à 64 %. Sa demande de remboursement à hauteur des frais réels paraissait trop élevée et a été rejetée. Celle-ci s'élevait à + 5 050 euros soit 3.35% du budget déplacement. (voir par ailleurs gâchis financiers Hélios)

Le TPG a indiqué qu'il reverrait le problème.

La CGT a demandé pour l'avenir une information en continue sur les réalisations décidées en CTPL comme cela se pratique en CHS.

Le Fondé de pouvoir a indiqué qu'avec la LOLF à partir de 2006 les crédits de personnels seront intégrés et que l'information pourra être donnée trimestriellement.

Commentaire général : Nous n'avons aucune visibilité sur l'utilisation et la satisfaction des demandes des postes d'ici la fin de l'année.

Pour 2006 :

La CGT a redemandé **la copie intégrale des demandes des postes et des services de la TG** , tout en regrettant que la consultation des postes ait eu lieu en pleine période estivale, ce qui n'a pas permis une réflexion approfondie des desiderata de chacun.

En l'absence d'information, la CGT a fait part des demandes des agents reçues , au delà bien entendu de ce qui devait être fait :

Auxerre Banlieue : La CGT redemande que chaque agent ait une clé, afin que la porte arrière du poste reste fermée, que chacun puisse entrer et sortir du poste.

Sens municipale : une nouvelle machine à ouvrir le courrier, une machine à compter les pièces, réparation du jour sous la porte de sortie de service qui laisse passer l'air froid en ce moment, voir le problème de la chaudière qui ne permet pas de chauffer au 3^{ème} étage (ou d'isolation).

Sens Agglo : vitre de protection au guichet.

Saint Florentin : un détecteur de faux billets, une caméra, deux calculatrices et un porte téléphone.

Sergines : 2 chaises ergonomiques

Ancy le Franc : la réfection du sol qui présente des trous.

Bléneau il subsiste des problèmes de mise aux normes de l'éclairage et d'absence de sortie de secours

Vermenton toujours pas de coin repas ni de placard à balai, vous devriez recevoir bientôt si ce n'est déjà fait le dossier pour les travaux sur l'ex logement de fonction.

Isle sur Serein : au chs nous avons un devis pour fabrication sur mesure d'un meuble à balai, quels sont les résultats de la vérification électrique, de plus les agents du poste indiquaient qu'il n'y avait pas de lumière dans le local à archive

Chablis il semble que les demandes seront prises en compte dans le cadre du réaménagement du poste.

Courson n'y est pas mentionné alors que les travaux ne sont pas encore réalisés.

Nous avons insisté pour que les nouvelles demandes des agents figurant dans les cahiers d'hygiène et sécurité qui ne seront pas prises en charge financièrement pas le CHS (car non prévues dans le programme de prévention) soient prises en compte par le CTPL.

Par exemple :

pour **Chablis** : l'achat d'une hotte aspirante (demande déjà rejetée lors d'un précédent CHS)

pour **Saint sauveur** : l'absence d'un va et vient électrique entre le bureau et le SAS d'entrée

pour **Tonnerre** : 10 lampes de bureaux

pour **Chéroy** : état de délabrement du bâtiment des archives , chaudière ancienne au fuel dégageant de forte odeurs.

Le budget opérationnel de programme

La CGT a fait par de ses réflexions en l'absence de documents préparatoires:

- le volet « moyens » ne peut être séparé du volet « missions » et les deux doivent être examinés en même temps, or la DGCP n'a donné aucune info sur les moyens mis en œuvre pour la réalisions des objectifs .
- aucune consultation, aucune information préalable à la publication en novembre dans une note interne
- aucune communication des résultats 2005 même provisoires.
- sur le BOP 2006 du 89 récupéré sur Magellan, nous constatons une évolution importante des taux et des modifications dans les libellés et la façon de poser les questions.

Réponses de l'administration :

Cette question sera examinée plus précisément lors du prochain CTPL car l'administration n'est pas encore en mesure de nous présenter le détail, le projet a été finalisé hier soir et sera présenté au Préfet.

En masse : la fiscalité des particuliers et directe locale représente 21% des moyens alloués au département, la gestion financière de l'état 8%, la gestion SPL 60%, la gestion des fonds déposés 3% et le soutien 9%.

Ainsi **le budget de 1 955 971 euros** sera ventilé en actions , nous aurons **13 622 000 euros pour le personnel** tout compris(vacataires et heures sup...) pour un plafond de **310 emplois** en 2006.

Le taux de recouvrement net de 99.50% du BOP 2006 est à rapprocher des 99.47% du CPP 2005 pour le 89 qui n'est pas encore atteint , il manquerait 0.20%.

Les redéploiements d'emplois

Comme nous l'avons écrit dans notre dernier journal de novembre, le projet de loi de finances présenté lors du Comité Technique Paritaire central du Trésor le 19 octobre, dans sa nouvelle version LOLF ne permet pas une comparaison facile des chiffres.

Ainsi les effectifs sont maintenant indiqués en équivalents temps plein travaillé (ETPT) qui mesurent les ressources dont nous avons besoin , c'est à dire les agents actuellement payés et les vacances d'emplois (évaluées comment ? mystère...). On ne parle plus d'emplois implantés.

En 2006 les services auront donc 55104 ETPT

Il est clair que les postes du département n'ont pas les effectifs nécessaires pour rendre un service public de qualité.

De fait l'égalité de traitement n'existe plus dans l'Yonne , l'implantation des services publics accompagne si elle ne la précède pas, la désertification des campagnes .

Sur l'ORE 2006 :

Tout d'abord, la CGT a rappelé son opposition à cet outil de gestion des suppressions d'emplois.

Puis elle a demandé la communication des résultats détaillés de l'ORE dans l'Yonne, pour chaque poste, chaque service TG et par mission.

La CGT a constaté que l'ORE de la moitié les postes baisse (d'une manière importante pour 4 : Auxerre, Brienon, Cerisiers et Villeneuve sur Yonne) et **augmente pour l'autre moitié** (surtout pour 9 d'entre eux : Ancy le franc, l'Isle sur serein, Joigny, Saint Florentin, Saint Sauveur, Tonnerre, la Paierie, Chéroy et Villeneuve l'Archevêque) avec une hausse totale de 1,73 pour l'ensemble des postes.

Certains noms évoquent d'ailleurs des interventions de la CGT lors de précédents CTPL comme Joigny, Tonnerre, l'Isle sur serein soulignant les anomalies des propositions d'alors.

Elle a demandé des explications pour:

- la baisse pour Villeneuve sur Yonne, la plus forte en % soit 11.89%, ce poste ayant reçu Saint Julien du Sault, c'est peut être là la cause ? Et celle de Cerisiers qui perd près de 10%. De même , une baisse de 14.35% pour le service de la dépense, de 10.72% pour la comptabilité et de 100% pour le CMIB de la TG.
- pour les fortes hausses pour la Paierie +13.14%, Tonnerre +12.59%, Chéroy +12.38% l'Isle sur serein +10.20%, les affaires économiques +666.67% pour ne prendre que les plus fortes augmentation .

Et a fait part de son interrogation sur la crédibilité d'un outil qui enregistre de telles variations d'une année sur l'autre.

Puis la CGT a regretté de n'avoir reçu aucun élément sur **l'absentéisme** et aucune information sur **l'utilisation de l'équipe de renfort en 2005**

Ainsi dans les interventions de l'équipe de renfort en 2005, quels critères ont présidés à l'affectation des agents , est-ce les besoins réels ou le poids du comptable dans le département?

L'absence d'un agent dans un poste de 3 représente 30% , sur une TP c'est 6 ou 7%.

Nous avons demandé la réimplantation des deux emplois correspondants aux effectifs actuels de l'équipe de renfort et afin d'éviter toute pression en direction des agents et que l'équipe soit aussi utilisée pour couvrir les absences syndicales afin d'éviter les refus d'autorisations d'absences directes ou indirectes notamment compte tenu de la charge de travail.

(Voir par ailleurs en fin de journal **le courrier adressé au TPG suite à l'HMI** organisée par la CGT)

La CGT a souligné que 7 emplois des postes participent à la création des emplois de l'équipe de renfort avec les 2 emplois des paramètres transversaux.

Réponses de l'administration :

Les redéploiements seront proposés lors du prochain CTPL avec – 1 emploi de C et – 1 emploi de B (transformé en A). L'administration a lancé des pistes pour les futurs redéploiements , la CGT a insisté sur la nécessité de ne pas enlever un emploi à Cerisiers qui n'en compte que deux .

La direction a demandé un nouvel emploi de RP pour chef de division à la TG et un emploi de A adjoint pour la RP de Migennes (quid de cette dernière demande?) .

Certains postes baissent par rapport à l'activité recouvrement alors que l'aide sociale et la santé bénéficient à la Paierie et aux postes hospitaliers .

Les travaux à la Trésorerie d'Auxerre

Pour la CGT les horaires ne doivent pas être imposés dans le cadre d'une installation provisoire mais décidés d'un commun accord conformément aux textes en vigueur, donc avec consultation du CTPL. De même les protocoles horaires variables doivent être revus.

Puis elle a demandé si les délais d'un an pour la réinstallation de la Trésorerie rue du Pont seront respectés compte tenu de l'avancement des dossiers. ?

Réponses de l'administration :

Oui , pour l'instant , si tous les lots sont attribués le délai sera tenu pour fin octobre.

Après quelques semaines de pratique des nouveaux horaires les agents seront consultés et les protocoles horaires variables revus.

Les questions diverses

Les horaires variables de Courson :

La CGT a posé les questions suivantes :

- les horaires de fermeture du poste le midi ne figurent pas sur le règlement et l'on ne peut donc voir la durée d'ouverture du poste. Si nous nous rappelons bien les travaux du précédent CTPL, ils étaient passés de 19h 30 à 25 heures ?

- que se passe-t-il, dans le cadre d'une 1/2 journée de travail, si un agent part après 12h45 ou arrive avant 12h45 ?

Par contre, nous pensons que c'est ingérable de mettre une seule récupération par mois avec un plafond de 8h , sauf à pousser aux écrêtements d'horaires. Vous comprendrez que dans ce cas la CGT ne cautionnera pas cette pratique alors que se multiplient les suppressions d'emplois.

Réponses de l'administration :

Effectivement la coupure méridienne ne figure pas sur le document et le règlement sera réexaminé en ce qui concerne la récupération .

Changement des horaires de Cerisiers :

La CGT est favorable à cette demande des agents du poste.

Pont naturel 2006 :

La CGT est favorable au pont naturel pour l'ensemble des agents du département le 26 mai .

Elle voudrait souligner à cette occasion , même si ce n'est pas un Pont que notre ministre ne s'est toujours pas prononcé , sauf erreur, sur le lundi de pentecôte . Vous savez que le dispositif a été aménagé par Christian Jacob , chaque CTP ministériel doit donné son avis avant le 31 décembre .

Les transports de fonds :

Lors du CTP central du 19 octobre 2005 la CGT a rappelé à la direction de la CP l'absence de réglementation pour les transports de fonds non assurés par les convoyeurs, ainsi que l'absence de « couverture » des agents du Trésor transportant des valeurs.

C'est valable aussi pour le transport quotidien du courrier , des chèques notaires et du transport annuel des comptes de gestion .

Pour la CGT une lettre de cadrage devrait être adressée au réseau de manière à pallier aux inquiétudes et répondre aux questions des agents .

Question posée par la CGT : que se passe-t-il si un comptable se fait voler son micro ordinateur portable dans sa voiture ou s'il est détérioré lors d'un accident ?

Réponses de l'administration :

Seulement sur la dernière question : on remplace l'ordinateur.

La rémunération des formateurs:

La CGT a demandé qu'il y ait une réunion suite à la note du 9 novembre 05 pour décider d'une règle claire , prédéfinie commune à tous les cadres A.

Pour nous le travail supplémentaire de préparation pour un stage de formation doit être rémunéré, sinon l'administration risquerait à l'avenir de devoir se priver de formateurs de la TG notamment.

D'ailleurs la formation en générale est la grande absente de l'ORE.

Réponses de l'administration :

Il s'agit des charges au delà de l'activité normale. Par cette note, nous avons voulu porter à la connaissance de tout le monde l'harmonisation régionale décidée.

Commentaire : le cas par cas reste à la seule appréciation de la direction , les cadres A apprécieront la volonté de transparence et d'équité de la direction.

Les droits syndicaux :

Simplement quelques demandes de la CGT

- au sujet du panneau d'affichage syndical de la TG dont l'espace est insuffisant
- un téléphone dans la salle de réunion pour les jours où nous avons les réunions de CTPL ou de CAP locales , pour les élus qui ne sont pas au local syndical.
- un micro ordinateur portable avec clé USB et accès à Magellan.
- une réunion début 2006 sur la charte des bonnes pratiques du dialogue social si elle est adoptée par des syndicats majoritaires en terme de représentativité (condition de son application).

Réponses de l'administration :

Le Fondé de pouvoir reconnaît les difficultés liées à l'accueil de la Trésorerie d'Auxerre , pour le téléphone il ne devrait pas y avoir de problème , pour le reste c'est à voir.

Suites de l'agression de Saint Florentin :

La CGT a souhaité savoir où en était la programmation de la réunion concrétisant les engagements pris lors de l'audience du 23 septembre pour tirer toutes les leçons de ce douloureux moment.

Réponses de l'administration :

Les travaux de mise en sécurité du poste vont être terminés . La réunion va avoir lieu.

Siégeaient pour la CGT :

Nathalie FOURNILLON et Alain GUYADER (titulaires)

Mauricette COSTE et Régis HIVERT (suppléants)

Les premières demandes des agents de l'équipe de renfort adressées au TPG suite à L'HMI organisée par la CGT :

- prise en compte du nombre réel de km parcourus entre le domicile (ou le poste de rattachement) et le poste dépanné, notamment compte tenu de la hausse du prix du carburant, l'augmentation de 3, 35 % des frais de déplacement ne semblant pas exorbitante, mais l'équipe de renfort est principalement touchée vu le nombre de KM effectués ;

- prise en compte du temps de trajet dans le temps de travail ;

- assurance complète en cas d'incident ou d'accident quel que soit le trajet parcouru ;

- implantation de 2 emplois supplémentaires dans l'équipe de remplacement afin d'éviter toute pression directe ou indirecte pour la quitter ;

- communication à l'ensemble de l'équipe des plannings bi-mensuel par mail, seul le 2^{ème} mois étant susceptible de modifications ;

- information et concertation avec l'ensemble des agents de l'ER sur les missions à remplir, les motifs des interventions qui ne devraient pas être inférieures à 15 jours conformément à la lettre circulaire du 14 mars 2002 ;

- le planning d'intervention doit indiquer que les congés mentionnés sont susceptibles de modifications sur l'initiative des agents. Les comptables ne peuvent refuser les modifications, ni utiliser la notion de nécessité de service pour les éventuelles autres absences notamment syndicale pour participer aux heures d'informations syndicales par exemple ;

- un bureau, une chaise, un micro, un écran et tout matériel nécessaire pour travailler dans des conditions normales. L'attribution d'un micro portable à chaque agent avec clé USB (avec assurance adéquate en cas de détérioration ou de vol) permettrait de réduire sensiblement ces difficultés ;

- l'habilitation Copernic et la communication de tous les mots de passe nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Le syndicat se tient à votre disposition pour débattre de l'ensemble de ces points et je ne manquerai pas de faire part de votre réponse aux agents de l'équipe de renfort.

Une nuit pour une vie

Le gouvernement et son ministre des Finances ont multiplié les coups pour vider l'impôt sur la fortune (ISF) de son contenu.

Les exonérations votées à l'assemblée nationale dans la nuit du 22 octobre vont faire des heureux.

Par exemple, M. Daniel Bernard, l'ancien PDG de Carrefour (celui qui s'était octroyé des sommes fara-mineuses en quittant ses fonctions) qui va, du fait de ces exonérations, économiser plus de 600 000 euros d'ISF (environ 4 millions de francs) : Il aura ainsi gagné en une nuit largement plus qu'un ouvrier aura perçu durant toute sa vie de travail ! Et c'est le Premier ministre qui affirme la main sur le cœur qu'il n'entend pas remettre en cause l'ISF. Il nous prend pour quoi ?

SUIVI ANALYTIQUE DES DEPENSES 2005 AU 2 NOVEMBRE 2005

Poste budgétaire	dépenses prévues	dépenses exécutées	Taux d'exécution
Fluides	109 542	101 163,67	92,35
Nettoyage	62 273	56 122,73	90,12
Imprimés	50 909	23 907,42	46,96
Fournitures	112 933	113 772,06	100,74
Entretien immobilier	10 161	10 253,05	100,91
Maintenance technique	21 461	21 607,81	100,68
Télécommunications	71 121	58 471,62	82,21
Informatique fonctionnement	1 712	2 750,73	160,67
Affranchissement	452 621	397 848,41	87,90
Locations immobilières	296 128	195 043,23	65,86
Frais de poursuites	224 130	147 439,72	65,78
Sécurité fonctionnement	27 942	13 207,35	47,27
autres dépenses de fonct	15 241	7 088,80	46,51
Sous total fonct courant	1 456 174	1 148 676,60	78,88
Frais de déplacement	174 450	112 115,49	64,27
Charges diverses de transport	10 700	10 751,39	100,48
Prestataires externes	14 348	12 822,26	89,37
Travaux immobiliers	271 240	138 168,85	50,94
Matériel logistique	27 798	7 283,15	26,20
Matériel informatique	149	149,00	100,00
Mobilier	47 542	5 733,86	12,06
Réserve de gestion	117 617	0,00	0,00
Total général	2 120 018	1 435 700,60	67,72



BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

Trésor CGT.

déclare adhérer au Syndicat National du

Signature :